

# Covoiturage dans la Haute Vallée de l'Arc



« Il y a trois ans, la caisse régionale d'assurance-maladie, avec qui nous avons déjà travaillé sur des actions de prévention des risques routiers, nous a suggéré la mise en place d'un PDIE (plan de déplacement interentreprises). C'était cohérent avec nos actions précédentes, puisque si l'on favorise les transports en commun, on diminue les risques routiers », explique Christine Fabre, présidente du Gihva (Groupement des industries de la Haute Vallée de l'Arc). Depuis, ce PDIE a donné lieu à l'élaboration d'une charte, signée par 22 entreprises sur les 60 que compte ce groupement, situées, entre autres, sur les communes de Rousset, Meyreuil, Fuveau ou encore Peynier. « L'an dernier, nous avons beaucoup travaillé, en collaboration avec la communauté du Pays d'Aix et le conseil général des Bouches-du-Rhône, sur les transports en commun. Ainsi, les horaires des bus ont été élargis, avec notamment des lignes le week-end. Une nouvelle ligne a vu le jour (St-Maximin-Rousset), tandis que des bus Gardanne-Rousset ont été mis en place dans le prolongement de la ligne de TER Marseille-Gardanne », ajoute Christine Fabre. En 2010, c'est sur le covoiturage et le vélo que l'accent va être mis. Pour l'heure, 1,3 % des salariés des entreprises adhérentes au Gihva ont régulièrement recours au covoiturage pour venir travailler. C'est dix fois plus qu'avant la mise en place du PDIE. ■

C. H.